004-240400374-20131014-D2013127-DE



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2013

Publication: 16/10/2013

Pour l'"Autorité Compétente" par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 14 octobre à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS: Mmes CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSE: M. JACQUES Jean.

Délibération n°2013/127

OBJET: RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ECO FOLIO PORTANT SUR LA COLLECTE SELECTIVE DU PAPIER.

CONSIDERANT que dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective du papier sur la déchetterie de Plan la Croix, nous avons signé une 26 juillet 2011,

CONSIDERANT que les conventions ont pour objet de régir les relations techniques et financières entre ECO FOLIO et la Collectivité qui développe un programme de collecte sélective Du papier,

CONSIDERANT que celle-ci arrive à échéance,

Il convient que le Conseil délibère pour autoriser le Président à signer le renouvellement de cette convention avec ECO FOLIO.

Le Conseil de Communauté, Après délibéré, A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Président à signer les conventions et les annexes y afférentes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que ci-dessus Pour extrait certifié conforme.

> Le Président, M. LANRANCHI.